

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA HAUTE-MARNE

## Membres du corps préfectoral

M. le Préfet	Jean-Paul CELET
Mme la Secrétaire générale	Khalida SELALI
Mme la Directrice de cabinet	Pascale XIMÉNÈS
M. le Sous-préfet de Langres	Jean-Marc DUCHÉ
Mme la Sous-préfète de Saint-Dizier	Coralie WALUGA

Numéro spécial n°2\_07-2015

28 juillet 2015

## SOMMAIRE

### PREFECTURE DE LA HAUTE-MARNE

#### **Bureau de l'organisation administrative**

Arrêté n°2092 du 27 juillet 2015 portant nomination pour l'intérim du poste de Directeur départemental des territoires de la Haute-Marne de Monsieur Dominique Thiebaut, chef du service économie agricole



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PREFET DE LA HAUTE-MARNE

Préfecture

Direction des  
Ressources Humaines et  
des Moyens de l'État

Service des Moyens  
Généraux et de la  
Modernisation

Bureau de  
l'Organisation  
Administrative

ARRÊTÉ PREFECTORAL N° 2092 du

27 JUIL. 2015

portant nomination pour l'intérim du poste de Directeur départemental des territoires de la Haute Marne de Monsieur Dominique Thiebaut, Chef du service Economie Agricole

### Le Préfet de la Haute-Marne

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,

VU le décret du 7 juin 2012 portant nomination de M. Jean-Paul CELET, en qualité de Préfet de la Haute-Marne,

VU l'arrêté du 17 mars 2015 nommant Monsieur Jean-Pierre Graule, Directeur départemental des territoires de la Haute Marne,

VU l'arrêté préfectoral 1635 du 5 mai 2015 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Monsieur Jean-Pierre Graule, Directeur départemental des territoires,

SUR proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture de la Haute-Marne,

### ARRÊTE

**Article 1** : M. Dominique Thiebaut, Chef du service Economie Agricole, est chargé d'exercer par intérim les fonctions de directeur départemental des territoires de la Haute-Marne pour la période du 27 juillet 2015 au 9 août 2015 inclus.

**Article 2** : La secrétaire générale de la préfecture et le directeur départemental des territoires de la Haute-Marne par intérim sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Haute-Marne.

Chaumont, le 27 JUIL. 2015

**Jean-Paul CELET**